

# Informations pratiques

La C.C.B.V.L propose un service d'accueil des enfants au sein des Accueils de Loisirs Sans Hébergement (A.L.S.H) situés sur son territoire.

## Conditions d'accueil

Pour être accueilli au sein d'un des A.L.S.H de la C.C.B.V.L, un enfant doit remplir deux conditions :

- être scolarisé,
- être âgé d'au moins 3 ans au premier jour de présence (sauf à Marchenoir, 4 ans).

## Dossiers d'inscription

L'inscription d'un enfant au sein d'un A.L.S.H de la C.C.B.V.L nécessite de remplir un dossier administratif. Ce dossier sera valable jusqu'au 31 août 2024, mais toute modification des renseignements en cours d'année doit être communiquée au responsable de la structure dans les plus brefs délais.

Pour être complet, le dossier administratif d'un enfant doit contenir les éléments suivants :

- le document « Fiche enfant ALSH CCBVL » (fiche individuelle de renseignements),
- une attestation d'assurance en Responsabilité Civile,
- une photocopie des vaccinations de l'enfant (DTPolio obligatoire),
- les coupons-réponses du règlement intérieur des A.L.S.H signés.

Pour chaque séjour, une fiche spécifique de réservation est à compléter durant la période dédiée aux inscriptions.

## Tarifification

Les tarifs journaliers des A.L.S.H de la C.C.B.V.L sont basés sur les revenus des familles. Une tarification modulée est pratiquée en fonction du quotient familial. Le service Jeunesse appliquera la tarification adaptée au quotient familial de chaque famille selon les éléments récupérés :

- pour les allocataires de la CAF, via le service Cdap de la CAF. Dans le cas où une famille ne souhaiterait pas que notre service accède à ses données personnelles via ce service, celle-ci devra fournir tous les documents nécessaires à l'établissement de son quotient familial selon le même mode de calcul que la CAF,
- pour les allocataires de la MSA, sur présentation d'un justificatif de quotient familial daté de moins de trois mois au premier jour du séjour.

Les familles bénéficiaires de Bons Vacances de la CAF ou d'aides spécifiques doivent nous fournir les documents lors de l'inscription.

# Nos partenaires



# Accueils de Loisirs Sans Hébergement

## Été 2024



## Mot de la Vice-Présidente

Mesdames, Messieurs, Chères familles,

Les équipes préparent activement l'été et les vacances de vos enfants dans les accueils de loisirs de la Communauté de communes Beauce Val de Loire. Vous trouverez dans ce livret toutes les informations pratiques pour l'accueil de vos enfants pour la période des vacances d'été 2024 sur Mer, Avaray, Suèvres, Josnes et Oucques la Nouvelle.

Les associations partenaires : Familles rurales à Villexanton mais aussi Loisirs et création à Saint Léonard en Beauce proposent également des accueils pour vos enfants.

N'hésitez pas également à vous renseigner auprès du Point Accueil Jeunes qui offre à vos ados un accueil à Mer, Oucques la Nouvelle et des camps pour cette période estivale.

Jusqu'à fin juin, je vous invite à vous rendre dans le parc de la Corbillière à Mer pour y découvrir une exposition qui met en valeur le travail autour de l'alimentation saine et durable mené avec le Pays des Châteaux et les écoles de Mer et de Josnes.

Je souhaite à vos enfants un été plein de joies et de découvertes et de belles vacances à toutes et tous.



Catherine BLOQUET-MASSIN



# Informations pour les ALSH du territoire de la CCBVL

	Avaray - Lestiu	Josnes	Mer	Oucques la Nouvelle	Suèvres
<b>Lieu d'accueil</b>	Groupe Scolaire - 48 rue du Brenot	Ecole primaire "les moulins" - 5 rue des Grenouilles	Pôle Jeunesse - 26 rue du Sergent Bernard	Ecole maternelle - 5 rue du Camping	Ecole maternelle, Chemin des Sablonnards, 41500 Suèvres
<b>Période d'ouverture</b>	Du 08/07 au 26/07/2024	Du 08/07 au 02/08/2024	Du 08/07 au 30/08/2024	Du 08/07 au 02/08/2024	Du 08/07 au 26/07/2024
<b>Horaires de l'A.L.S.H</b>	8h30-17h	8h30-17h	8h30-17h	8h30-17h	8h30-17h
<b>Horaires de garderie</b>	matin : 7h15-8h30 / soir : 17h-18h15	matin : 7h15-8h30 / soir : 17h-18h15	matin : 7h15-8h30 / soir : 17h-18h15	matin : 7h15-8h30 / soir : 17h-18h15	matin : 7h15-8h30 / soir : 17h-18h15
<b>Modalités d'inscription</b>	Inscription à la semaine	Inscription à la semaine	Inscription à la semaine	Inscription à la semaine	Inscription à la semaine
<b>Contacts</b>	Nicolas CHABROL : 06.11.09.05.45 alsh.avaray@beaucevaldeloire.fr alsh.mer@beaucevaldeloire.fr	Karine TARIN 06.49.53.27.72 alsh.josnes@beaucevaldeloire.fr	Mathias POILONG - Christophe BOUTON 02.54.33.38.40 alsh.mer@beaucevaldeloire.fr	Clémence HENRY 06.77.16.50.83 alsh.oucques@beaucevaldeloire.fr	Amélie PELE 07.57.42.62.63 alsh.suevres@beaucevaldeloire.fr
<b>Inscriptions</b> mail uniquement	<b>Du samedi 18 mai à 9h au vendredi 31 mai à 9h</b> Uniquement par mail à l'adresse suivante : <b>inscriptionsALSH@beaucevaldeloire.fr</b>				

## Tarifs des ALSH de la CCBVL appliqués pour les vacances

## Tarifs de la garderie

Tarifs applicables à tous				Tarifs applicables aux personnes apportant leur repas pour raison médicale (sur justificatif)			
Tarifs journaliers (Prestation journalière inclus)				Tarifs journaliers (prestation journalière inclus)			
Quotient familial		CCBVL	Hors CCBVL	Quotient familial		CCBVL	Hors CCBVL
≥ 1201	Tarif/jour	12,31 €	29,43 €	≥ 1201	Tarif/jour	7,54 €	24,67 €
	rfaict garderie/sema	8,12 €	16,24 €		rfaict garderie/sema	8,12 €	16,24 €
801 à 1200	Tarif/jour	11,27 €	27,35 €	801 à 1200	Tarif/jour	6,50 €	22,59 €
	rfaict garderie/sema	7,59 €	15,18 €		rfaict garderie/sema	7,59 €	15,18 €
≤ 800	Tarif/jour	10,23 €	25,27 €	≤ 800	Tarif/jour	5,46 €	20,51 €
	rfaict garderie/sema	7,06 €	14,12 €		rfaict garderie/sema	7,06 €	14,12 €

### Garderie du matin (7h15-8h30) et/ou du soir (17h-18h15)

Quotient familial	Forfait "à la journée"	
	C.C.B.V.L	Hors C.C.B.V.L
≥ 1201	2,44 €	4,89 €
801 à 1200	2,17 €	4,36 €
≤ 800	1,91 €	3,83 €

#### Prestation journalière

MSA	4,82 €
CAF	4,82 €

Les aides spécifiques (bons vacances, comités d'entreprises, etc...) sont à déduire des tarifs ci-dessus.

#### EXEMPLES DE FACTURATION :

Exemple N°1 : Exemple N°1 : Une famille allocataire CAF habitant le territoire de la C.C.B.V.L, dont le Quotient Familial est de 1047, qui inscrirait ses deux enfants une semaine complète à l'ALSH de Mer, avec garderie plusieurs jours, paierait : (11,27 €/jour x 5 jours) + 7,59 € = 63,94 € x 2 enfants = 127,88 €  
Exemple N°2 : Une famille allocataire MSA habitant le territoire de la C.C.B.V.L, dont le Quotient Familial est de 638, qui inscrirait chacun de ses trois enfants trois jours à l'ALSH de Suèvres, avec garderie chaque jour, paierait : (10,23 €/jour x 3 jours) + (1,91 €/jour x 3 jours) = 36,42 € x 3 enfants = 109,26 €

# Informations pour les A.S.H associatifs partenaires de la CCBVL

	<b>Familles Rurales Villexanton - La Chapelle St Martin</b>		<b>Loisirs et Créations Saint Léonard en Beauce</b>
<b>Lieu d'accueil</b>	3 rue de la Vove 41500 Villexanton	10 rue du Clos 41500 La Chapelle St Martin	7 Grande Rue 41370 Saint Léonard en Beauce
<b>Période d'ouverture</b>	Du 08/07 au 02/08/2024	Du 26 au 30/08/2024	Du 08/07 au 02/08/2024
<b>Horaires de l'A.L.S.H</b>	9h-17h15		9h-17h
<b>Horaires de garderie</b>	matin : 7h15-9h / soir : 17h15-18h30		matin : 7h30-9h / soir : 17h-18h
<b>Modalités d'inscription</b>	Inscription à la semaine		Inscription à la semaine
<b>Info complémentaire</b>			Réunion d'information mercredi 26/06 à 19h
<b>Contacts</b>	Nathalie RUBLON : 06.17.92.05.03 Marie-Thérèse LEROUX : 06.70.74.02.05 <a href="mailto:cloisirs.villex@orange.fr">cloisirs.villex@orange.fr</a>		centre de loisirs et mini camp Ingrid LETOURNEUX : 06.68.68.07.22 <a href="mailto:crealoisirs41370@gmail.com">crealoisirs41370@gmail.com</a>
<b>Inscriptions</b>	Inscriptions <b>Été 2024</b> Au 10 rue du Clos 41500 La Chapelle St Martin <b>A partir du 20/05, uniquement sur RDV de 14h30 à 18h30</b> (jusqu'à épuisement des places) Tarification en fonction du Quotient Familial + frais d'adhésion à l'association (27€/famille)		Inscriptions <b>Été 2024</b> Au 7 Grande rue 41370 St Léonard en Beauce <b>Les samedis 1 et 08/06 de 9h30 à 11h30</b> <b>ou par mail et par téléphone</b>
	Inscriptions <b>Mercredis Rentrée 2024</b> <b>A partir du 17/06, uniquement sur RDV de 14h30 à 18h30</b> (jusqu'à épuisement des places)		Tarification en fonction du Quotient Familial + frais d'adhésion à l'association (12€/famille)

